

Tarifs 2019/2020

(les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial, Pour les familles inscrites à la CAF du Jura, SNCF, MSA... fournir une notification de QF au 01/01/2019). Attestation obligatoire.

Pour les allocataires du Jura, il n'y a pas de déduction ATL sur le temps périscolaire.

Quotient familial	Accueil du matin 7h00-7h30	Accueil du matin/soir (tarif de l'heure)	Restauration (11h30-13h30)	Accueil du matin 7h00-7h30 Extérieur	Accueil du matin/soir Extérieur (tarif de l'heure)	Restauration Extérieur
1 à 800	0.67€	1.35€	4.30€	0.92€	1.85€	5.80€
801 à 1000	0.92€	1.85€	5.30€	1.18€	2.35€	6.80€
1001 à 1350	0.95€	1.90€	5.45€	1.20€	2.40€	6.95€
Supérieur à 1350	0.97€	1.95€	5.60€	1.22€	2.45€	7.10€